

Programme de travail et modalités de fonctionnement du GRAP-OSC

0. Préambule

Enseignements issus d'une année de fonctionnement du GRAP OSC et plus particulièrement du séminaire des 15-17 décembre tenu à Cotonou, consacré aux OSC et aux modes d'appui à leurs activités dans les domaines de la microfinance et de l'éducation visant la réduction de la pauvreté.

I. L'objet de la recherche : les OSC en Afrique subsaharienne

Les six premiers mois de recherche et d'échanges interdisciplinaires et la préparation du séminaire de Cotonou permettent de dire de manière synthétique que :

- Partout en Afrique à la faveur des quinze dernières années, les OSC se sont multipliées dans une mesure considérable sous la forme d'ONG, d'agences d'origine publique ou d'impulsion étrangère devenues « autonomes », d'organismes communautaires, de groupements divers, (plus de 2000 créations en 2002 au Bénin !), etc. Aujourd'hui les ONG par centaines ont rejoint les diverses associations de défense des droits, les associations corporatistes, les associations culturelles, paysannes, religieuses, etc., sous le label bienveillant de la Société civile !

- Ce champ d'activité concerne des réalités organisationnelles extrêmement inégales et est devenu aussi omniprésent que confus ! Des OSC se retrouvent *in fine* et sous différentes modalités, associées à un grand nombre des interventions promues par les partenaires au développement et/ou les pouvoirs publics locaux qui, tous, avouent volontiers par ailleurs les connaître très mal dans leurs particularités et ancrages sociaux !

- Ce champ d'activité qui s'est constitué de manière endogène depuis une quinzaine d'années dans le cadre des « transitions démocratiques » a été largement soutenu de l'extérieur tant par des coopérations officielles que par des réseaux associatifs. Il s'est déployé dans les arènes politiques et sociales locales. Aujourd'hui, les principaux bailleurs de fonds et partenaires du développement entendent soutenir une certaine clarification du champ en stimulant la création de normes d'accréditation, de dispositifs de représentation légitime, de formation des ressources humaines, de financement et de formation à la gestion de programmes. Il en va ainsi de l'UE au Bénin et dans l'ensemble de l'Afrique de l'ouest.

- Alors même qu'il ne cesse de s'étendre, le rôle de ces OSC en matière de développement et de lutte contre la pauvreté est largement discuté et controversé aussi bien en ce qui concerne l'impact direct de leurs actions que leur fonction d'*empowerment* et de participation. En éducation comme en finance ou en matière de santé, elles se présentent comme des organisations d'appui à des collectifs de base ou à des publics cibles, mais les rapports établis avec ces collectifs de base demeurent très variables et rarement objectivés. Ces organismes se présentent comme des organismes d'intermédiation, (« d'appui » dans le jargon de la lutte contre la

pauvreté) entre les populations, les pouvoirs publics et les acteurs internationaux, mais cette fonction est assurée de manière très variable et est peu contractualisée. Ces organismes qui se présentent comme porte-parole de besoins populaires sont en fait rarement en relation avec des mouvements sociaux.

- Les débats de Cotonou ont confirmé l'intérêt de retenir dans un premier temps des secteurs clé de l'intervention des OSC. Il s'agit précisément d'une part des expériences et institutions associant microfinance et assurance de santé et d'autre part des expériences participatives dans le champ de l'éducation qui reste le plus grand défi africain contemporain. Apparaît tout aussi clairement l'importance de contribuer à mettre en chantier une réflexion sur la REGULATION dans l'ensemble du secteur des OSC, de la microfinance, de la micro-assurance santé et de l'éducation en particulier. Par régulation nous ne définissons pas nécessairement la création d'un encadrement légal, mais une clarification des rôles, des statuts, des règles de recours, d'arbitrage, des modalités de participation des usagers, les pratiques des organismes étrangers qui jouent des rôles clés (en l'avouant rarement), etc. En outre, c'est l'ensemble des rapports entre ces OSC et les populations « pauvres » qui mérite une analyse rigoureuse fondée sur les enquêtes qualitatives.

- Il apparaît aujourd'hui clairement que les critiques les plus fondées adressées à l'ensemble des OSC sont largement connues et largement communes à l'Afrique subsaharienne (ASS) francophone : prolifération incontrôlée et non régulée, « inexistence de fait », personnalisation extrême, misère matérielle et organisationnelle stérilisante, PME de services déguisées pour des raisons fiscales, instrumentalisation politique, ethnique, régionale, voire instrumentalisation par des fonctionnaires et leaders politiques, absence de transparence dans la gestion, absence de représentativité, cumul de pseudo-compétences en fonction des orientations de la rente de la coopération internationale, discontinuité due au financement par projets et, last but not least, soutiens extérieurs sans rapport avec les légitimités locales et effet dérégulateur sur les politiques nationales.

Si de nombreuses questions demeurent pertinentes quant à la compatibilité entre contrôle social communautaire (et néo-communautaire) et plausibilité d'une citoyenneté classique exigeant individualisation et égalité formelle, il semble davantage pertinent aujourd'hui de calibrer des recherches qualitatives et empiriques sur la notion provisoire d'espace public local, de privilégier l'examen qualitatif et critique des appropriations, d'identifier des impacts mesurables et durables et des capacités concrètes d'*empowerment* des acteurs de base tels qu'ils existent et tels qu'ils se constituent. Pour autant, il importe d'admettre que les prescriptions des bailleurs et agences internationales et les institutions qu'elles suscitent s'inscrivent dans des systèmes locaux d'intérêt et d'action qui imposent le plus souvent leurs logiques propres.

- Si les positions sont diverses et souvent critiques sur l'origine, le rôle et la nature des OSC, elles s'accordent cependant aisément sur le fait que la décentralisation (création des communes) en rapprochant la chose publique du citoyen, constituera pour ces dernières le défi de leur insertion dans le processus de développement (dialogue, représentation, créativité, impact). C'est sans doute à ce niveau que les plus robustes feront la preuve de leur capacité d'intervention (impact sectoriel et thématique et empowerment ou capacité de participation à la démocratie locale). C'est aussi à ce niveau que devra être validée la problématique de l'espace public local, de la participation. C'est enfin à ce niveau que toutes les initiatives de régulation devront produire rapidement des effets.

II. Les OSC et les nouveaux cadres de gestion de l'aide publique au développement

La lutte contre la pauvreté est incontestablement devenue un objectif général incontournable et conditionnant désormais l'accès aux aides publiques étrangères. L'étude des OSC sera principalement orientée vers cet horizon sans pour autant ignorer les oppositions et incertitudes qui subsistent quant au contenu à donner cette « pauvreté » (définie différemment selon que l'on pense au nombre de pauvres, à leurs identités sociales, aux inégalités, à l'impuissance socio-politique, au défaut de capital social... etc.). A un premier niveau, deux dimensions seront privilégiées dans l'analyse : d'une part les avantages comparatives, les bonnes pratiques et les limites de l'intervention des OSC par rapport à d'autres acteurs (privés et publics) et d'autre part la capacité d'empowerment et d'appropriation ou la capacité d'intervenir dans les politiques publiques et plus particulièrement dans l'espace public local. A un second niveau, transversal et commun aux différents types d'OSC, l'analyse portera sur les tentatives et efforts (endogènes ou exogènes) de régulation dans le domaine des OSC en général et dans les deux domaines d'étude en particulier.

Les revues de littérature comme les débats de Cotonou indiquent bien que les instruments locaux de suivi des cadres de coopération internationale (DSRP, Accords de Cotonou, etc.) ont été et restent peu participatifs voir inaccessibles aux acteurs de la société civile à l'exception d'une cooptation très sélective (et arbitraire) par les acteurs publics en charge des dossiers. Les comités locaux de suivi de ces cadres stratégiques qui font référence aux OSC comme à d'autres acteurs locaux ne fonctionnent pas bien ou très mal. L'analyse de la capacité des OSC devra donc envisager les causes de ces limites partout rencontrées. Il conviendra aussi d'examiner en quoi ces cadres stratégiques conditionnels de l'aide publique étrangère influent (et comment) sur les capacités de régulation des politiques de lutte contre la pauvreté.

III. Le travail en réseau interdisciplinaire au Nord et la coopération scientifique Nord-Sud

L'approche multidisciplinaire (économie, sociologie et anthropologie) est fondamentale et constitue un privilège des GRAP. Elle doit être engagée systématiquement et se traduire en méthodologies de travail précises. L'expérience montre que deux approches constituent le cœur de la démarche : d'une part économie sociale d'une part, sociologie et anthropologie d'autre part. Pour des raisons pratiques, les démarches des équipes de recherche peuvent être entreprises indépendamment de manière plus ciblée, mais les terrains et objets seront analysés d'une manière interdisciplinaire par rapport à la question de la régulation.

Les derniers mois ont clairement confirmé l'impossibilité budgétaire de mobiliser des chercheurs du Nord pour des terrains de longue durée au Sud. Des assistants et étudiants de troisième cycle du Nord seront mobilisés mais ne peuvent soutenir l'essentiel de l'effort de recherche ni sa continuité. Il est par ailleurs tout aussi évident que des compétences locales existent, sont demandeuses de collaboration et doivent être mobilisées et soutenues (sans parallélisme systématique avec les engagements institutionnels de la CUD dans d'autres programmes). Ceci suppose que des ressources doivent pouvoir être allouées à des équipes du Sud pour des tâches qui ne sauraient se réduire exclusivement à sous-traiter des investigations de terrain. Il importera donc dans cet objectif de chercher des moyens nouveaux en tentant de faire converger des dispositifs existants en partant de l'existant dans les pays africain concernés : boursiers des programmes internationaux de la CUD, relève académique dans les

programmes CUI, recours à des expertises locales d'acteurs de la coopération belge, ONG belges et européennes¹.

IV. Le partenariat, l'accompagnement, le suivi par la CUD et la DGCD et la communication des résultats

La communication avec le point focal désigné par la DGCD a abouti à la tenue d'un séminaire à Cotonou en décembre 2004. Les précisions issues de ce séminaire conduisent à ajuster le mécanisme de concertation et de communication entre la DGCD et les équipes de recherche afin de refléter l'élargissement de la problématique aux aspects de l'éducation et d'étendre la concertation aux différents acteurs de la coopération belge.

La coordination retient principalement les acquis suivants :

- L'idée de faire de la DGCD et de la CUD des partenaires de recherche et non seulement des partenaires financiers ou administratifs est fondamentale et doit être à la fois précisée et concrétisée rapidement. Des membres des équipes de recherches peuvent participer à titre personnel à des activités de promotion d'une thématique, d'une action de communication de la DGCD et de la CUD, mais ces activités ne relèvent pas de la recherche dans le cadre du GRAP. Bien entendu, des membres du GRAP ou le GRAP lui-même peuvent répondre à des demandes ponctuelles et non prévues (expertises ou missions d'études) à condition de ne pas mettre en péril le programme de travail collectif et de mobiliser des budgets ad-hoc.

- Les objets et objectifs du GRAP-OSC ont fait l'objet de discussions entre promoteurs, DGCD et CUD. Il est évident que, dans les limites de la problématique générale du GRAP et dans les limites de son aire géographique, le souci d'éclairer l'action des agences de coopération (dont la DGCD) en matière de lutte contre la pauvreté au travers des cadres stratégiques de l'heure est admis par tous. Il est tout aussi évident que les recherches de terrain en Afrique doivent être conduites en collaboration avec les représentants locaux des agences belges voire européennes de coopération et les ONG belges actives sur le terrain.

- Pour jouer leur rôle qui n'est absolument pas celui d'un bureau d'études, les équipes scientifiques doivent conserver une autonomie réelle dans la définition des approches et méthodes de recherche, dans les analyses et rédaction des documents produits qui sont destinés principalement à la communauté scientifique et validés par celle-ci. Il importe de considérer que, d'un point de vue scientifique, les agences de coopération, bailleurs, etc. sont parties intégrantes de la question du développement et de la lutte contre la pauvreté ne peuvent être conçus comme un simple portefeuille de solutions techniques et organisationnelles.

- Vu le nombre d'équipes mobilisées dans les GRAP et le GRAP OSC en particulier, vu le coût des opérations de recherche sur des terrains lointains et des coopérations avec les équipes du Sud, il est clair que les ressources rassemblées dans un premier temps par la DGCD et les équipes de recherche constituent une première contribution à la mise en réseau qui pourrait être complétée par des ressources additionnelles. En cas d'appui par d'autres institutions, le comité de suivi et le comité d'accompagnement établiront les modalités de concertation adéquates.

¹ La coordination du GRAP souhaite souligner en outre la contribution propre de l'ULg dont la Commission de la recherche a accordé des moyens supplémentaires (20. 000 euros,) à un programme de recherche des professeurs Corhay et Poncelet permettant d'organiser des recherches de terrain en Afrique sur les domaines du GRAP : OSC dans les domaines éducation et MF/MAS. Pascal Wele, doctorant béninois DGCD-CTB y trouvera en outre de quoi réaliser des enquêtes.

1. Composition du groupe de recherche

❖ NAVEZ Françoise, coordinatrice GRAP-OSC

Tel : 04 / 366.31.39 Fax : 04/366.28.51

E-mail : f.navez@ulg.ac.be

❖ **CSD/Pôle Sud (ULg) Sociologie du développement (coordination)**

▪ Directeur : PONCELET Marc (voir le point 2)

▪ MRSIC Sonia, chercheuse du volet sociolo-anthropologique

Tel : 04 /366.3079 Fax : 04 / 366.4751

E-mail : soniamrsic@hotmail.com

▪ VANDERMOTTEN Céline, chercheuse du volet sociolo-anthropologique

Tel : 04 /366.3079 Fax : 04 / 366.4751

E-mail : cevdmott@ulb.ac.be

▪ PIROTTE Gautier, Dr. en sociologie, Chargé de recherche FNRS

Tel : 04/366.46.94 Fax : 04/366.47.51

E-mail: Gautier.Pirotte@ulg.ac.be

▪ PLEYERS Geoffrey, Aspirant FNRS, Doctorant CSD/CADIS-EHESS

Tel : 04/366.30.74 Fax : 04/366.47.51

E-mail : Geoffrey.Pleyers@ulg.ac.be

▪ SCHOONBROODT Benedicte, Assistante CSD,

Tel : 04 /366.3079 Fax : 04 / 366.4751

E-mail : bschoonbroodt@student.ulg.ac.be

Collaborateurs extérieurs:

▪ STANGHERLIN Gregor, Dr. en sociologie, Chargé de recherche CSD, coordination et direction scientifique du volet sociologique

Tel : 04/366.27.80 Fax : 04/366.47.51

E-mail : gstangherlin@ulg.ac.be

▪ KIMWANGA N'KENY Pelerin, Dr. en sociologie, Chargé de recherche CSD

Tel : 04/366.30.74 Fax : 04/366.47.51

E-mail: /

❖ **Centre d'Economie Sociale (ULg)**

▪ DEFOURNY Jacques (voir plus haut)

▪ MERTENS Sybille, directrice de recherche au CES et titulaire de la Chaire Cera
Fondation d'Entrepreneuriat et Management en Economie Sociale

Tel : 04 / 366.28.85 Fax : 04 / 366.28.51

E-mail : smertens@ulg.ac.be

▪ CONGO Youssoufou, Chercheur associé au CES

Tel : 04 / 366.31.38 Fax : 04 / 366.28.51

E-mail : ycongo@hotmail.com

❖ **Centre d'anthropologie culturelle (Université Libre de Bruxelles)**

- PETIT Pierre (voir le point 2)
- COMHAIRE Gaël, Chercheur du volet socio-anthropologique
Tel : 02 / 650.49.14 Fax : 02 / 650.43.37
E-mail : gaelcomhaire@yahoo.fr

- ANGE Olivia, chercheur associé Centre d'Anthropologie Culturelle

Collaborateurs extérieurs:

- BERLINER David, chargé de recherches au FNRS, assistant professeur à l'Université de Budapest et chargé de cours au département d'anthropologie de l'ULB.
- ROMAINVILLE Michel, chercheur GEPAC (Gestion participative Afrique Centrale, ULB/UE)
- ARNOLDUSSEN Daniel, chercheur GEPAC
- TREFON Théodore, coordonnateur du projet GEPAC (Gestion participative Afrique Centrale, ULB/UE), collaborateur scientifique.
Tel : 02 / 650.37.98 Fax : 02 / 650.43.37
E-mail : ttrefon@ulb.ac.be
- NORET Joël, aspirant FNRS, doctorant
Tél : 02 / 650 3422 Fax : 02 / 650 43 37

❖ **IRES – CERISIS (Université Catholique de Louvain)**

- NYSENS Marthe (voir point 2)
- DE BRIEY Valérie, docteur en sciences de gestion, chargé de recherche au CERISIS
Tel : 071/20.25.25 Fax : 071/20.25.35
- OULHAJ Leïla, DEA en développement, doctorante en DVLP, chargé de recherche au CERISIS
Tel : 071/20.25.02 Fax : 071/20.25.30
E-mail : oulhaj@opes.ucl.ac.be
- LEMAITRE Andreia, Maitre en économie, DEA en Développement (en cours), chargé de recherche au CERISIS
Tel : 071/20.25.09 Fax : 071/20.25.30
E-mail : lemaitre@opes.ucl.ac.be

❖ **Faculté Waroqué des Sciences Economiques (Université de Mons-Hainaut)**

- LABIE Marc (voir le point 2)
- FINET Alain

Premier assistant

Tel : 065/373291

Fax : 065/37.30.54

E-mail : alainfinet@hotmail.be

2. Composition de l'équipe responsable ;

❖ *Jacques DEFOURNY*, professeur ordinaire au Département d'Economie et directeur du Centre d'Economie Sociale

Université de Liège

Sart Tilman B33, boîte 4

4000 Liège

Tel : 04 / 366.27.51

Fax : 04 / 366.28.51

E-mail : J.Defourny@ulg.ac.be

❖ *Marthe NYSSSENS*, professeur au Département d'économie, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) et responsable de l'équipe « Economie sociale » du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Solidarité et l'Innovation Sociale (CERISIS)

Université Catholique de Louvain

Place Montesquieu, 3

1348 Louvain-La-Neuve

Tel : 010 / 47.39.92

Fax : 010 / 47.39.45

E-mail : nyssens@ires.ucl.ac.be

❖ *Marc LABIE*, chargé de cours à la Faculté Waroqué des Sciences Economiques, Service « Economie et gestion de l'entreprise »

Université de Mons-Hainaut

FWSE, Place Waroqué, 17

7000 Mons

Tel : 065 / 37.32.83

Fax : 065 / 37.30.54

E-mail : Marc.Labie@umh.ac.be

❖ *Marc PONCELET*, Professeur ordinaire au Département des Sciences Sociales, Service « Changement Social et Développement »

Université de Liège

Sart Tilman B 31

4000 Liège

Tel : 04 / 366.30.74

Fax : 04 / 366.47.51

E-mail : Marc.Poncelet@ulg.ac.be

❖ *Pierre PETIT*, Chercheur qualifié FNRS, Centre d'Anthropologie culturelle

Université libre de Bruxelles

Institut de Sociologie

Av. Jeanne 44 CP 124

1050 BRUXELLES

Tél. : 02 / 650.34.19

Fax : 02 / 650.43.37

E-Mail: pipetit@ulb.ac.be

3. Composition et modalités de fonctionnement du Comité d'accompagnement² ;

Le comité d'accompagnement est composé de :

Les responsables et membres du groupe de recherche, Les responsables thématiques « économie sociale » et « éducation » de la DGCD et, le cas échéant, les attachés de coopération en poste dans les pays concernés par la recherche Le responsable thématique « Economie sociale » de la Coopération Technique Belge (Alain Laigneaux).

Le représentant de la Coopération universitaire au développement, Programme Actions-Nord (Fanny Bernard)

Le représentant de la Fédération des ONG –ACODEV (Jean-Michel Swaelens, Robrecht Renard, Université d'Anvers, VLIR.

Gauthier de Villers, Institut Africain (Tervuren)

Patrice Lovesse, ONG Béninoise-CBEDIBA

Les responsables scientifiques africains devraient rejoindre le comité d'accompagnement. s'ils sont en Belgique.

La DGCD désigne un point focal chargé de la communication entre la DGCD et l'équipe de chercheurs

Ce point focal est composé de 4 personnes. Deux responsables thématiques et les attachés de la coopération des pays sur lesquels se concentre la recherche soit³ :

- Le représentant de la DGCD pour les questions de micro-finance : Charles Tollenaere
- Le représentant de la DGCD pour les questions d'éducation : Nadine Dusepulchre
- L'attaché de coopération au Bénin : Roland Provost
- L'attaché de coopération à Kinshassa : Patrick Deboeck.

Le point focal doit être conçu comme une entité de communication. Cela implique que chacun de ses membres doit être mis en copie de l'ensemble des communications telles que les PV de réunion etc....

Le comité d'accompagnement se réunit 3 fois par an

- il valide les plans d'action annuels.
- Il évalue l'état d'avancement des travaux en fonction de ces plans
- Il prend les dispositions nécessaires à assurer l'adéquation entre le plan de management et l'avancement effectif des travaux

Des réunions thématiques peuvent réunir les membres du comité d'accompagnement selon leurs compétences propres pour préparer ou évaluer certaines opérations de recherche.

Les convocations aux réunions du comité d'accompagnement sont établies par la coordination du GRAP soit de sa propre initiative soit à la demande d'un des membres du Comité. C'est également la coordination du GRAP qui établit (en concertation avec les membres du comité) et diffuse les PV du comité d'accompagnement.

Pour mémoire, le comité d'accompagnement du GRAP-OSC s'est réuni à quatre reprises depuis le lancement de l'initiative le 24 mai 2004. Par ailleurs, une réunion de

² Le Comité d'accompagnement est composé des membres des équipes universitaires, du point focal de la DGCD, d'un expert du VLIR (ou autre en fonction de la composition du GRAP) et un représentant du secrétariat de la CUD à titre d'observateur. Les PV des réunions du comité d'accompagnement doivent être communiqués aux membres du Comité de suivi des GRAP.

concertation avec plusieurs responsables de la DGCD a eu lieu pour définir les orientations et le contenu du séminaire de mi décembre à Cotonou. Des rencontres et échanges informels réguliers entre la coordination et les responsables de la DGCD sont programmés afin de favoriser la communication et la concertation.

4. Plan de la recherche sur les 4 années de fonctionnement

La préoccupation majeure de la DGCD concerne l'optimisation des relations d'appui et de contributions de la coopération à l'endroit des Organisations de la Société Civile des pays partenaires dans le processus de Réduction de la Pauvreté (RSP) en ASS.

Les recherches du GRAP – OSC portent sur :

- le rôle des OSC dans ces processus de lutte contre la pauvreté en particulier en Afrique subsaharienne dans le secteur de l'éducation, de la micro-finance et de la micro-assurance santé ;
- l'évaluation des instruments de la coopération en appui à celles-ci ;
- la formulation d'approches innovantes d'interventions,

Ces recherches doivent permettre le renforcement de la capacité d'analyse de la DGCD afin de l'appuyer dans le dialogue politique avec les pays partenaires, dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique de coopération au développement.

La préoccupation des universités est de produire une connaissance multidisciplinaire, comparative et critique en rapport aux réalités de terrain.

L'*objectif général* des recherches réalisées dans le secteur de **l'éducation** sera d'étudier comment les organisations de la société civiles (ONG, associations de parents, syndicats, etc.) contribuent à améliorer l'accès aux services éducatifs et à en accroître la qualité.

Nos travaux visent par ailleurs à atteindre les *objectifs spécifiques* suivants :

- identifier les domaines dans lesquels l'intervention des OSC est la plus pertinente, la plus efficace et la plus durable en matière de lutte contre la pauvreté et définir les conditions qui influencent positivement ou négativement sur ces qualités (2004-2005) ;
- développer le cadre d'analyse et la méthodologie qui guideront le travail des équipes en charge des études de terrain (2004-2005) ;
- identifier la nature, le type et le niveau d'intervention où le travail des OSC est le plus pertinent, le plus efficace et le plus durable (2005-2006) ;
- réaliser une typologie des politiques d'appui aux OSC réalisées par les bailleurs de fonds internationaux dans le secteur de l'éducation en Afrique et en dégager les conséquences en terme d'efficacité et durabilité (2006-2007)
- préciser le rôle des OSC dans l'élaboration des politiques éducatives au niveau local et national, identifier les facteurs qui facilitent ou bloquent leur niveau participation à ce niveau et indiquer l'utilité de leurs interventions (2006-2007) ;
- dresser un inventaire des produits financiers spécifiques à l'éducation (2006-2007).

Objectif généraux : en ce qui concerne les secteurs de la **microfinance et de la MAS**, il est proposé de voir dans quelle mesure l'implication des OSC dans ce secteur peut ou non favoriser une meilleure accessibilité des démunis à ces services. Dans un deuxième temps, il y aura lieu de se demander comment l'appui aux OSC pourrait favoriser une meilleure régulation du secteur. Concrètement, ces objectifs généraux se déclineront au travers des objectifs spécifiques suivants :

- Etablissement d'un cadre d'analyse *spécifique* pour étudier dans quelle mesure l'organisation de services de microfinance et de MAS au sein d'une seule structure facilite ou non l'accès des démunis (2004-2005)

- Validation du cadre d'analyse sur base d'enquêtes de terrain (2005-2006).
- Développement des enquêtes sectorielles en matière de MAS de manière à cerner les déterminants d'adhésion, notamment pour les démunis (2005-2006)
- Les mécanismes d'appui à la régulation de ces secteurs (la microfinance et la MAS) seront étudiés. Une attention particulière sera accordée à l'articulation entre les OSC et les pouvoirs publics (2006-2007)

5. Plan d'action de la 1^{ère} année de fonctionnement du GRAP et plan d'action indicatif pour les années suivantes⁴ ; Pour ces deux plans d'action, précisez les éléments suivants :

Juin 2004 à Mai 2005

I. Activités de coordination et communication

- Recrutement du personnel et affectation des ressources au sein des services concernés
Constitution des comités de suivi et d'accompagnement et définition de cahiers des charges et modes de communication (juin 2004)
- Première rencontre entre les chercheurs et promoteurs et comité d'accompagnement visant la formulation et l'ajustement du programme d'un travail précis, daté, d'un plan d'investigations comportant les terrains et objets spécifiques (juin 2004)
- Une réunion avec le comité de suivi définitif (juin 2004)
- Networking à trois niveaux :
 - * Equipes directement impliquées et comité d'accompagnement
 - * Définition des partenariats avec des chercheurs et équipes du Sud et centres ponctuellement associés
 - * Communication et information dans le champ des *development studies* et les champs disciplinaires
- Choix et implication des étudiants associés aux équipes (septembre 2004)
- Participation aux événements organisés dans le champ de la coopération belge par la plate-forme micro-finance, par la plate-forme MAS et par le réseau Afimin.
- Participation à un colloque sur la MAS qui établit des priorités en matière de formation et de recherche en matière de MAS, en lien avec les nouvelles modalités d'appui au développement (Décembre 2004).
- Définition de partenariats et de conventions de collaborations entre les équipes de chercheurs et leurs partenaires au Sud (janvier 2005).
- Validation définitive du programme de recherche empirique par le comité d'accompagnement (mai 2005)
- Participation à la plate-forme micro-finance et micro-assurance qui regroupent des membres de la coopération, des ONG et des universitaires.
- Appui fourni au séminaire micro-finances de mars 2005
- Introduction d'un projet de recherche sur le rôle des organisations de la société civile dans la régulation publique dans les sociétés postconflituelles (mai 2005)

⁴ Le plan d'action de chaque année du GRAP sera soumis au Comité de suivi à la fin de l'année qui précède l'année concernée. Le rapport d'activités sera communiqué au Comité de suivi à la fin de la période d'ordonnement de chaque année.

II. Activités de recherche et production de contenus

- Choix définitif des objets et terrains d'étude

Lors du premier comité d'accompagnement il a été décidé de choisir le Bénin pour commencer les travaux. Le principe de définir un nombre limité d'objets d'étude concrets, précis et localisés communs aux trois disciplines a été réaffirmé le 08 avril 2004 au sein de « l'ébauche » de comité d'accompagnement. Les réunions du comité d'accompagnement et de nombreuses réunions de travail ont conduit les équipes de recherche à se focaliser sur deux problématiques : articulation entre les services de microfinances et les MAS d'une part, et les organisations de la société civile liées au secteur de l'éducation ainsi que la régulation des politiques éducatives.

- Bilan des littératures de référence et synthèse interdisciplinaire

ANGE, Olivia, Panorama général des OSC relevant du secteur de l'économie sociale. Etudes de cas à Abomey, au Bénin, 34 p.

SOULAMA, S. La micro-finance en Afrique de l'Ouest, évolutions et nouvelles formes institutionnelles, Séminaire GRAP-OSC, Abomey-Calavi, 2004.

STANGHERLIN Gregor, Le rôle des OSC dans le secteur de l'éducation, Séminaire GRAP-OSC, Abomey-Calavi, 2004.

STANGHERLIN Gregor, Les OSC et le DSRP. Un inventaire bibliographique, Document de travail, 2004.

VERMEER, M-C., "La coexistence d'une institution de microfinance, Kafo Jiginew, au côté des autres institutions financières, vis-à-vis de l'octroi du crédit d'équipement aux producteurs de coton dans la région du Mali-Sud", 2005, (en cours)

WELE, Présentation du secteur de la microfinance au Bénin, Séminaire GRAP-OSC, Abomey-Calavi, 2004.

- Développement d'une série de publications sur les OSC au Sud assorties d'une bibliographie de synthèse

De BRIEY, V. (2004), « Quelle politique d'appui aux institutions de micro-finance ? Quelques réflexions tirées du cas de Santiago (Chili) », Revue bancaire et financière, n°2004/6, Septembre, pp.313-322.

LABIE, M. (2004), Microfinance : un état des lieux, Mondes en développement, Tome 32, N° 126, pp. 7 à 24 (assorti d'une bibliographie en microfinance)

PONCELET, M., PIROTTE G., STANGHERLIN G., et SINDAYEBURA E., Les ONG africaine en milieu urbain, Académia-Bruylant, 2005.

- Organisation du cours: « Introduction à la gestion des organisations de micro-finance" »

Le cours est officiellement de 15 heures de théorie et 15 heures de travaux pratiques. Il est structuré de la manière suivante : 15 heures de théorie et 9 heures de case studies ("à la Harvard Business School") et ensuite de six heures de travaux de groupes qui l'an dernier étaient organisés en deux après-midi et seront à l'avenir regroupées en une journée. Deux membres de la CTB ont participé au Cours et une vingtaine d'étudiants (Octobre à Décembre 2004). Ce cours pourrait être ultérieurement étendu aux ONG.

- Organisation d'un séminaire de recherche à Cotonou (Juillet à Décembre 2004)

Le séminaire vise à peaufiner et valider le programme de travail avec des partenaires du Sud, d'ouvrir des terrains d'investigation et de définir les modalités de coopération avec les équipes locales, avec d'autres projets de coopération universitaire au Bénin ou des projets de coopération d'agences belges.

L'organisation de ce séminaire de trois jours a constitué l'activité principale de la coordination du GRAP-OSC. La définition de la problématique, l'identification des intervenants et la préparation du séminaire à distance et sur place se sont étendues sur plusieurs mois (Juillet à Décembre 2004).

Ce séminaire fera l'objet d'un compte rendu approfondi et ultérieurement d'une publication (Février-juillet 2005).

- Missions de recherche d'étudiants finalistes et mémoires

*sur la contractualisation en matière de MAS aboutissant sur un outil opérationnel et les conditions d'émergence des mutuelles de santé (Mélanie Senelle) ;

* sur les politiques d'appui aux OSC dans le secteur de l'éducation au Bénin (durant toute l'année académique 2004 à 2005, Bernard Keris).

- La réalisation d'une première mission de recherche sur les OSC dans le secteur de l'éducation au Bénin (avril- mai 2005)

L'équipe de l'ULg réalise durant les mois d'avril, de mai et de juin 2005 une mission de recherche aux Bénin qui associe plusieurs intervenants :

- « Au Gré de la Providence », bureau d'études béninois, dirigé par Atifa Tchona, qui sera chargé de réaliser un inventaire des initiatives qui associent les OSC dans le secteur de l'éducation au Bénin ;
- Magloire Cossou, expert de l'éducation du Bénin ;
- Bernard Keris étudiant de troisième cycle qui réalise une mission de recherche d'un mois ;
- Gregor Stangherlin réalisera durant le mois de juin une mission de suivi.

Les objectifs de cette première mission, focalisée sur le rôle des OSC béninoises dans l'éducation au Bénin, sont les suivantes :

- réaliser un inventaire des différentes initiatives dans l'éducation de base l'éducation professionnelle informelle ;
- clarifier les différentes fonctions des OSC (prestataire de services, mobilisation des communautés, agents d'innovation, plaidoyer (contre-pouvoir) ;
- étudier les expériences de succès ou d'échec ;
- étudier les rapports des OSC avec l'état, les bailleurs de fonds, la population et les OSC du sud.

- Identification des problématiques correspondantes en Afrique centrale, de terrains comparatifs pertinents (RDC) et des partenariats possibles

Juin 2005 à mai 2006

I. Activités de coordination et communication

- Organisation d'un séminaire de recherche à Kinshasa (Septembre 2005 à Janvier 2006)

L'équipe des sociologues et des anthropologues souhaite organiser un séminaire de recherche sur la contribution des OSC dans le secteur de l'éducation à Kinshasa. Lors de ce séminaire nous accueillerons deux spécialistes européens sur la question et nous profiterons de l'occasion pour rassembler des spécialistes congolais et de l'Afrique subsaharienne.

L'objectif de ces journées est de favoriser l'échange d'informations entre chercheurs, praticiens du monde de la coopération belge, d'identifier et de nouer de nouveaux partenariats, favoriser des échanges Sud-Sud et préparer des missions de recherche ultérieures. Par la même occasion nous ferons mieux connaître le travail du GRAP-OSC.

- Suivi des publications (août à septembre 2005)

- Publication des actes du séminaire de recherche organisé au Bénin en décembre 2004.

- Rencontres avec les responsables d'autres partenaires du développement actifs dans le secteur de l'éducation (Septembre à mai 2006)

Les équipes de l'ULg et de l'ULB prendront contact avec les partenaires de développement (agence bilatérales, multilatérales et ONG) actifs dans le secteur de l'éducation pour étudier comment leurs politiques d'appui aux OSC évoluent dans le cadre des nouvelles politiques de réduction de la pauvreté en Afrique.

- Participation à la plate-forme micro-finance et micro-assurance-santé (juin 2005-mai 2006)

Les équipes de Mons et de l'UCL continueront leurs participations à la plate-forme micro-finance. L'équipe du Centre d'Economie Sociale participera à la plate-forme micro-assurance-santé.

- Dépôt d'un projet de recherche sur la MAS soumis en tant qu'action de coordination dans le cadre du « 6th framework Programme » de la DG recherche de la Commission européenne (projet à corriger et réintroduire en septembre 2005).

II. Activités de recherche et production de contenus

Réalisation d'une synthèse des travaux de recherches menés entre le mois d'avril et le mois de juin au Bénin (de juin 2005 à septembre 2005)

Cette étape devrait permettre d'identifier les modes et niveaux d'intervention où les OSC actifs dans le secteur de l'éducation jouent un rôle dans la lutte contre la pauvreté. Cette première étape permettra de fournir des enseignements d'ordre méthodologiques intéressants pour l'élaboration d'une grille d'analyse.

Cette étape devrait servir à la préparation d'une seconde mission durant laquelle des aspects innovants et des bonnes pratiques pourraient être analysés en profondeur.

Revue de la littérature (juin 2005 – mai 2006)

Une revue de la littérature sur l'éducation, les MAS et la microfinance

David Berliner, chargé de recherche FNRS, réalisera une synthèse des recherches sur le genre dans l'éducation en Afrique subsaharienne

Etablissement d'une méthodologie et d'un cadre d'analyse spécifique pour étudier (septembre 2005 à octobre 2005) :

- dans quelle mesure l'organisation de services de microfinance et de MAS au sein d'une seule structure facilite ou non l'accès des plus démunis.

- pour étudier le rôle des OSC dans le secteur de l'éducation

Validation du cadre d'analyse sur base d'enquêtes de terrain (de septembre 2005 à décembre 2005) :

- (septembre 2005). Des contacts ont déjà été pris avec les organisations suivantes : Louvain-Développement, STEP-BIT, PAPME, CBDIBA

- avec l'équipe de recherche au Bénin et en RDC qui travaillent sur l'éducation

Développement des enquêtes de terrain (novembre 2005 à mai 2006) :

- en matière de MAS de manière à cerner les déterminants d'adhésion. Mise en réseau de chercheurs de la sous-région (Université de Ouagadougou).

- en matière d'éducation pour identifier les domaines d'intervention des OSC où leur action est la plus pertinente, efficace et durable en matière de lutte contre la pauvreté ;

- étude de l'articulation entre MAS et microfinance au Bénin

Les études de terrain seront réalisées par des chercheurs africains, des chercheurs du GRAP et des étudiants de troisième cycle.

Proposer des canevas d'identification SWOT des OSC actives dans l'éducation et pour l'analyse de l'articulation entre MAS et microfinance (mai 2006)

Proposer un canevas d'identification SWOT des OSC de leurs capacités d'intervention, de coopération et leurs capacités d'interventions dans les arènes locales du développement (Capital social, légitimité et capacité d'intermédiation). Il ne s'agit pas d'une typologie ex-post mais d'une méthode efficace, souple et modulable selon les types d'OSC, qui permettrait de caractériser rapidement les partenariats possibles avec une OSC locale. Ce travail serait mené en étroite communication avec des représentants locaux d'organismes belges et européens de coopération qui se sont

montrés très intéressés par ce type d’outil. Le développement d’un tel outil suppose au moins...

- bilan des équivalents existants
- une journée de travail entre grapiens OSC et nos partenaires scientifiques béninois au moins.
- Communication régulière avec des représentants locaux d’organismes belges et européens de coopération
- Test en situation

Le « produit » serait modulable selon le type d’OSC et devrait être un produit multidisciplinaire. Les économistes développeraient les critères de gestion et toutes les questions liées aux flux financiers pour tout ce qui concerne la MF et Mas.

- Organisation d’un séminaire de travail sur l’articulation entre MAS et microfinance

Ce séminaire est organisé pour préparer la participation au forum IMF organisé par la DGCD en décembre 2005.

- Organisation du cours: Introduction à la gestion des organisations de micro-finance" (septembre à décembre 2005)

Le cours comportant 30H (en 5 séances de 6 heures pour favoriser la participation d'acteurs de la coopération belge).

- Organisation du cours : Globalisation, organisation et mouvements de la société civile (février à mai 2006)

Ce cours dispensé dans le cadre du DEA interuniversitaire « Développement et environnement » sera durant l’année académique 2005-2006 consacré aux acteurs de la société civile dans l’éducation. Cela sera l’occasion d’inviter des experts universitaires et de la coopération au développement sur la question.

2006 et 2007

L'année 2006 sera consacrée principalement à **l'étude multidisciplinaire des mécanismes de régulation dans le secteur de l'éducation, de la microfinance/MAS**. Les chercheurs analyseront les rôles des OSC dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques sectorielles. Une attention toute particulière sera aussi donnée aux politiques d'appui menées par les partenaires du développement.

En ce qui concerne la microfinance et la MAS, les années 2006 et 2007 seront consacrées à envisager les mécanismes d'appui à la régulation de ces secteurs. Une attention particulière sera accordée à l'articulation entre les OSC et les pouvoirs publics.

Ceci comprendra notamment la réalisation d'une synthèse des expériences de promotion et d'appui aux mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest ainsi que la présentation pédagogique de mécanismes d'appui à la microfinance.

L'équipe socio-anthropologique identifiera et étudiera sur base des acquis des recherches menées en 2005-2006 des expériences de régulation au niveau local qui se sont mise en places suite à la décentralisation.

Par ailleurs, cette équipe étudiera une expérience de « plan d'éducation national » mise en œuvre dans un pays africain qui semble a priori concluante.

La mise en commun des résultats des deux équipes devrait aboutir à des propositions d'approches intégrées.

Un état des lieux comparé sur l'état de la régulation dans les secteurs MF/MAS et de l'éducation du point de vue des interventions des OSC.

Principalement mais pas exclusivement les éléments tels que

- les lois relatives aux OSC au niveau national dans les secteurs
- les dispositifs liés aux lois de décentralisation en rapport avec les OSC
- les initiatives des OSC elles mêmes : création de fédérations de couples ou autres
- les initiatives des partenaires au développement et bailleurs de fonds

Organisation du cours: Introduction à la gestion des organisations de micro-finance" comportant 30H (en 5 séances de 6 heures pour favoriser la participation d'acteurs de la coopération belge).

Missions de recherche d'étudiants finalistes et mémoires.

Participation à la plate-forme micro-finance et micro-assurance qui regroupe des membres de la coopération, des ONG et des universitaires.

Les **facteurs de réussite** consistent principalement dans un bon fonctionnement du réseau et dans une collaboration active avec la DGCD. Au regard de ces facteurs clés de réussite la difficulté principale réside dans la capacité à mobiliser un réseau à la fois international et pluridisciplinaire avec peu de ressources à attribuer aux partenaires locaux.

En ce qui concerne la **communication** relative aux activités du GRAP, elle reposera pour l'essentiel sur l'information et la mobilisation du réseau. Des publications de synthèse sont et seront réalisées. Le public-cible sera déterminé en coordination avec la DGCD. Voir ce qui a été proposé ci-avant concernant l'élargissement du point focal DGCD.

Si la recherche commence de manière distincte sur l'éducation et sur l'articulation MAS/IMF au temps I, l'interdisciplinarité de l'approche est assurée au temps II par le croisement des analyses et l'élaboration commune d'une analyse de la régulation et de l'association des OSC aux politiques publiques.

6. Répartition des tâches et rôle spécifique de chaque intervenant au sein du groupe de recherche ;

Suite au séminaire organisé au Bénin en décembre 2004, deux problématiques de recherche ont été retenues : le rôle des OSC dans l'éducation et l'articulation entre les MAS et la microfinance.

Durant la seconde année, les sociologues de l'ULg et les anthropologues de l'ULB focaliseront leurs recherches sur l'éducation tandis que le Centre d'Economie Sociale de Liège, l'IRES de l'UCL et l'équipe de Marc Labie de l'Université de Mons-Hainaut étudieront l'articulation entre les MAS et la microfinance.

Pour la troisième et quatrième année, les deux problématiques feront l'objet d'un regard interdisciplinaire selon des modalités qui restent à déterminer.

Coordination et pôle sociologique

Poncelet, Marc responsable scientifique du GRAP et coordination interne et externe
Stangherlin, Gregor (temps partiel, coordination et approche sociologique)
Convocation, animation et PV du Comité d'accompagnement
Coordination avec le point focal DGCD et acteurs de la coopération belge
Organisation des rencontres avec des chercheurs européens et des représentants d'agences européennes de coopération.
Organisation et compte rendu du séminaire de Cotonou
Revue de la littérature
Coordination du réseau et des chercheurs européens et africains : missions de suivi
Suivi des rapports de recherche et des tâches éditoriales.

Une partie substantielle du budget du volet fonctionnement sociologique sera consacré à la mobilisation des chercheurs de terrain des pays en voie de développement (Bénin et RDC).

Mobilisation des étudiants de second, troisième cycle et doctorants et suivi de leurs travaux liés aux problématiques du GRAP.

Pôle anthropologique

Petit, Pierre (comité d'accompagnement)
Berliner, David (responsable scientifique)

Comhaire Gaël⁵ (4/10 sur 10 mois = 4 mois à temps plein)
Revue de la littérature
Etudes de terrain (1 à 2 mois au Bénin et en RDC)
Monographies et rapports de mission
Publications

⁵ Gaël Comhaire remplace Olivia Ange qui était la chercheuse durant la première année du GRAP-OSC.

Pôle économie sociale

Jacques Defourny et Françoise. Navez, (1/4 temps) coordination axe économique et responsables scientifiques MAS

Marc Labie, responsable scientifique microfinance

Marthe Nyssens, responsable scientifique économie sociale/MF/MAS

Pour réaliser l'ensemble des points repris ci-dessus, les trois équipes mobiliseront (à temps partiel) en sus De Briey Valérie et Finet Alain.

Par ailleurs, le travail de networking permet de mobiliser des personnes ressources tant en Belgique qu'à l'étranger

Les partenaires du PIC : « Appui à la MAS par la recherche et la formation en Afrique de l'Ouest »

L'équipe du Professeur Soulama de l'UFR-:SEG de l'Université de Ouagadougou

Youssoufou Congo, spécialiste Microfinance au Congo

L'équipe du programme STEP-BIT de Cotonou

Louvain-Développement

Le CBDIBA

Les mémorants et doctorants (personnes identifiées en décembre 2004 : Anne Dujardin, Mélanie Senelle, Karine Landry, Marie-catherine Vermeer, Ritha Sukadi, Pascal Wele, Issa Sarambe, François Faturimi, Benjamin Hyubrechts)

7. Produits et services qui seront fournis au travers du plan d'action. Précisez les possibilités d'exploitation des résultats ;

Les rapports et publications seront prioritairement destinés à la coopération belge. Selon les thèmes des *responsables seront invités à participer aux réunions scientifiques*. Des études et des rapports spécifiques ou autres prestations *ad-hoc* pourront être réalisés sur base de financements ponctuels. Les équipes *participeront selon les thèmes aux événements de communication de la DGCD*.

Rapports annuels, rapports de séjours de recherche et actes de séminaires.

En ce qui concerne les aspects microfinance et MAS d'une part et participation des usagers en éducation d'autre part , des *publications de synthèse* seront réalisées au terme du projet et ce afin de présenter les acquis des travaux menés par rapport à l'objectif général : à savoir, identifier dans quelle mesure l'implication des OSC dans ces secteurs peut ou non favoriser une meilleure accessibilité des démunis à ces services et si l'appui aux OSC est en mesure (et comment ?) de favoriser une meilleure régulation du secteur.

Proposer un canevas d'identification SWOT des OSC de leurs capacités d'intervention, de coopération et leurs capacités d'interventions dans les arènes locales du développement (Capital social, légitimité et capacité d'intermédiation). Il ne s'agit pas d'une typologie ex-post mais d'une méthode efficace, souple et modulable selon les types d'OSC, qui permettrait de caractériser rapidement les partenariats possibles avec une OSC locale. Le « produit » serait modulable selon le type d'OSC et devrait être un produit multidisciplinaire. Les économistes développeraient les critères de gestion et toutes les questions liées aux flux financiers pour tout ce qui concerne la MF et Mas.

8. Manière dont seront prises en compte et intégrées les réflexions et stratégies d'intervention de la DGCD et de la cellule stratégique ;

Par l'intermédiaire du point focal (voir chapitre 4) les recherches intégreront les objectifs et les stratégies d'intervention poursuivis par la Coopération au Développement belge.

9. Modalités d'intégration du point de vue « opérationnel » au domaine de la recherche ;

Le risque « d'académisme » semble dans le cas qui nous préoccupe particulièrement peu probable dans la mesure où terrains et objets de recherche ont été identifiés conjointement par les équipes et l'administration. Le point de vue opérationnel est ce que l'administration peut et souhaite faire des analyses produites. Les équipes sont conscientes qu'au vu des diverses considérations de la « diplomatie et de la coopération internationale », il ne leur revient pas de diffuser des résultats dans ce secteur non scientifique sans l'accord de la DGCD.

Modalités d'intégration du point de vue opérationnel.

Les recherches menées par le grapp devraient permettre de faire un état des lieux et une analyse critique sur des thèmes relevés par la coopération belge au développement comme étant susceptibles d'augmenter l'efficacité de ses appuis.

Les travaux de recherches devraient ainsi fournir des éléments utiles tant à nourrir la réflexion des décideurs qu'à construire des stratégies d'appui à les mettre en œuvre ou à les évaluer.

Ces recherches pourraient également être présentées aux autorités de nos pays partenaires afin d'enrichir le dialogue politique et la dynamique d'échange sud sud par la diffusion d'expériences ou de bonnes pratiques.

Enfin, ces recherches pourraient être diffusées au niveau international afin, là aussi, d'apporter des éclairages particuliers sur des questions auxquelles l'ensemble des bailleurs est ou pourrait être confronté.

La collaboration continue entre les équipes de chercheurs et la DGCD, permettra sûrement d'obtenir une meilleure adéquation entre le travail de recherche et les nécessités de la coopération.

La DGCD, sur demande, devrait communiquer aux équipes de recherche ses engagements internationaux dans les domaines et régions concernés et diffuser des évaluations, études auxquelles elle participe à un titre ou l'autre.

L'appropriation des contenus et leur discussion critique par les agents et acteurs belges de la coopération devrait être favorisée par :

- La diffusion des rapports de recherche auprès des services de la DGCD en Belgique et à l'étranger, de la CTB et des acteurs indirects.
- L'organisation de rencontres et débats entre les équipes de chercheurs et les publics ci-dessus pour dégager des pistes opérationnelles éventuellement des cadres opérationnels qui pourraient être proposés au Ministre.

Au niveau International :

Les activités suivantes pourraient être proposées avec l'aval et l'appui ad-hoc des autorités de la coopération au développement :

- Dans nos pays partenaires présentation par nos attachés dans les comités de concertation là où ils existent ou discussions avec les autorités nationales
- diffusion sur le site de la coopération publication officielle transmission à nos collègues internationaux et organisation éventuelles de séminaires internationaux sur le thème.
- Présentation dans les cénacles internationaux où la Belgique est représentée.

10. Modalités concrètes d’articulation avec la DGCD et modalités de diffusion de l’information au sein de la DGCD via le point focal ;

Jusqu’ici, comités de suivi et d’accompagnement ont fonctionné.

Les modalités de diffusion de l’information au sein de la DGCD via le point focal relèvent de celle-ci, étant entendu que les équipes sont disposées à y collaborer.

Plus particulièrement, quelles sont les modalités concrètes d’articulation avec la DGCD, via, entre autres, le point focal ?

Mécanismes d’articulation :

-DGCD et autres intervenants : coordination au sein des plateformes microfinance et MAS ; invitation des membres de la CUD, DGCD, CTB, BIO à participer au cours organisé sur la gestion des organisations de microfinance ; échange de points de vue et commentaires fournis au « point focal », invitation et information relatives aux différentes activités et manifestation relevant du GRAP, participation aux réunions du comité d’accompagnement.

-Partenaires du Sud : mise en réseau, échange de chercheurs, encadrement de doctorats, co-rédaction d’articles, collaboration au travers d’autres sources de financement.

-Autres partenaires de coopération : envoi de stagiaires (mémorants, doctorants), collaboration active dans la réalisation des enquêtes de terrains, échange de documents et d’expertise.

-Autres centres de recherche : en fonction des besoins en expertise qui apparaîtront, des collaborations ponctuelles seront mises en place (HIVA-KUL, CEREM-LUX, IMT)